



Compte-rendu du conseil d'école du lundi 22 janvier 2018

Représentants de la mairie : Mme Simon, Mme Martin, M. Grollier Jacky, M. Grollier Alain et M. Durand Jacques.

Représentants des parents d'élèves : Mme Bravais, Mme Ligas, Mme Oswald, Mme Richard, Mme Tison, M. Guillet, M. Serrière

Enseignantes : Mme Pivot/Roussillon, Mme Campo, Mme Danthon, Mme Jost, Mme Giroud, Mme Gagliardini, Mme Dabertrand, Mme Maiorana, Mme Teyssier

1. Effectifs prévus pour la rentrée 2018

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 se répartissent ainsi :

25 PS 19 MS 23 GS 32 CP 16 CE1 22 CE2 31 CM1 34 CM2.

Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu les jeudis matins 1^{er} et 8 mars de 8h30 à 12H à l'école primaire. Les parents qui ne pourront pas être présents à ces dates prendront un rdv auprès de la directrice. Les documents indispensables pour toute inscription sont : le certificat d'inscription délivré par la mairie, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

2. Sorties piscine

Les sorties piscine pour les GS et CP débuteront le jeudi 12 mars après-midi. Il est rappelé que les parents agréés et les parents désirant accompagner pour aider à l'habillage sont priés de se faire connaître auprès des enseignantes.

3. Ecole et cinéma

La séance initialement prévue en janvier pour les classes de maternelle, CP et CE1 n'aura pas lieu pour des raisons techniques que la direction du cinéma de La Côte Saint André ne nous a pas communiquées. La prochaine sortie aura lieu en juin.

4. Rythmes scolaires

Nous avons débattu de cette question lors du conseil d'école du 7 novembre. La mairie a procédé à une nouvelle enquête auprès des parents d'élèves. Les résultats montrent que 62% des parents sont favorables au retour de la semaine de 4 jours. Les enseignantes restent favorables à la semaine de 4 jours et demi pour des raisons pédagogiques.

Un vote à bulletin secret a eu lieu.

Nombre total de votes : 17

Pour (semaine de 4 jours) : 6

Contre : 11

Le résultat a été communiqué à l'inspection de l'éducation nationale Bièvre Valloire.

Le conseil municipal se réunit le 29 janvier et déposera un dossier pour le retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école est une instance d'échanges et de décisions concernant la vie de l'école. Il est tout à fait normal que les parties ne soient pas toujours d'accord du moment que le climat reste serein.

5. Demandes à la mairie

- Depuis le début de l'année scolaire, le téléphone de l'école élémentaire dysfonctionne régulièrement et la messagerie est inexistante. Un technicien doit intervenir et les téléphones ont été changés afin de pouvoir paramétrer la messagerie différemment.
- La réfection de la salle BCD est demandée car les derniers travaux de peinture datent de plus de 20 ans.

- Les parents remercient la mairie pour le panneau « école » et pour l'éclairage du chemin piéton derrière la crèche.

6. Questions diverses

- Départ de Caroline Campo : Mme Campo a été nommée provisoirement sur un poste de conseillère pédagogique à Voiron. Son départ n'a été connu que le mercredi 20 décembre date à laquelle elle a communiqué l'information à ses élèves. Elle est remplacée jusqu'à la fin de l'année par Pauline Teyssier.
- Les parents ont de nombreuses questions concernant la sécurité aux abords de l'école. Des aspects très techniques doivent être abordés. Il est donc décidé que la mairie organisera une réunion spécifique à ce sujet.
- Le 19 janvier, chaque enseignante a organisé des rencontres individuelles avec les parents qui le souhaitent de 15h40 à 19h30. Au vu des retours positifs, il a été décidé de reconduire cette expérience l'année prochaine.
- Contrairement au calendrier donné initialement en septembre, nous ferons le pont de l'Ascension et nous rattraperons le vendredi 11 mai les mercredis après-midi 4 avril et 2 mai.